

Chers parents,



Lors du conseil d'établissement qui s'est déroulé le Mardi 16 Novembre 2021, de nombreux échanges entre les différents membres de la communauté éducative ont pu avoir lieu.

Les deux points qui ont retenu toute notre attention : le temps du midi et la garderie du soir.

Le temps du midi

Nous tenons à vous préciser le fonctionnement des activités proposées aux différentes classes ainsi que les périodes auxquelles les enfants y sont conviés.

L'atelier « théâtre » est encadré par Mr Karmazyn Jimmy, l'atelier « Expression créative » par Mme Hours Amandine et les ateliers en lien avec le projet « LES ARTS A L'ECOLE » par des bénévoles (Marie et Chantal).

● **L'atelier « Théâtre » de 12h30-13h45 les mardis et jeudis, avec 12 enfants max.**

Septembre à Décembre	CM1 + CM2
Janvier à Mars	CE1 + CE2
Avril à Juin	CP

● **L'atelier « Expression Créative » de 12h30-13h30 les lundis, avec 8 enfants max.**

Septembre à Décembre	CE1 + CE2
Janvier à Mars	CP
Avril à Juin	CM1 + CM2

Le secrétariat enverra une semaine avant par la boîte mail de l'école et par le site « Toutemonannée », la demande d'inscription. Attention : nous prendrons dans l'ordre les inscriptions par retour de mail.

● **Les ateliers en lien avec le projet « LES ARTS A L'ECOLE » de 12h30-13h30 les vendredis, 10 enfants max.**

Janvier à Juin	CP au CM2
----------------	-----------

L'inscription à ces ateliers « LES ARTS A L'ECOLE » se fera par le biais des enfants directement au secrétariat. Les enseignantes expliqueront la démarche à suivre.

Nous vous solliciterons pour faire un bilan avant la fin de l'année scolaire. Dès le début du mois de septembre 2022, nous établirons un calendrier des activités proposées.

La garderie du soir

Les mesures prises ont répondu aux problématiques sur l'insécurité, le manque d'encadrement et sur les incivilités lors de ce temps périscolaire.

Les enfants de maternelle sont encadrés par Mme PARET-GRIS Sophie et les enfants du primaire par Mme LE CARVENNEC Myriam.

Des animations sont proposées aux enfants, en première période (17h15-17h45), puis des petits ateliers de jeux de réflexion, de concentration dans une ambiance plus calme en deuxième période (17h55-18h25).

Selon la météo, les enfants sont soit dans les cours de récréation soit à l'intérieur de l'établissement. Les maternelles bénéficient de la salle d'accueil et les primaires de la cantine.

A la demande de certaines familles, une aide aux devoirs a été mise en place une fois par semaine, le jeudi. Elle concerne les enfants qui vont régulièrement à la garderie du soir.

A ce jour, 12 enfants y participent.

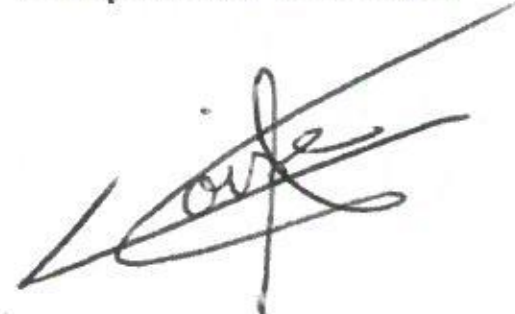
Nous avons bien entendu les difficultés pour certaines familles concernant l'organisation de la garderie du soir. Un échange sur ce sujet a pu avoir lieu et nous espérons pouvoir apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Nous avons pu constater également un élan de solidarité entre les parents. Nous invitons chacun d'entre vous à poursuivre cet élan.

Dans la joie de collaborer ensemble

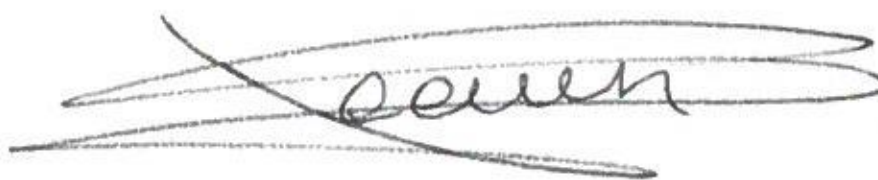
Le chef d'établissement

Delphine DOISE



Le président OGEC

Jean-Pierre LACROIX



La présidente APEL

Audrey KEMPFER-BRAUN

